

17^e NATIONALE D'ÉLEVAGE DU DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS



Saint-Donat-sur-l'Herbasse 26260

6 et 7 avril 2024



Renseignements

Anne-Sophie BUCH
+33 672649794
a-sophie38@orange.fr

JUGES :

Cedric ODA - MB Max FOURNIER - MF
Catherine SINSOUT - FB Inese PABLAKA (LV) - FF

Création : Boxer des Belines





A F B

Association Française du Boxer

DELEGATION RÔNE-ALPES-AUVERGNE

Exposition Nationale d'Élevage (Drôme) 06 et 07 avril 2024

1^{ère} clôture des engagements : le 10/03/2024

Majoration de 10 € entre le 11/03/24 et le 24/03/2024

Clôture définitive des engagements par courrier : le 22/03/2024 - En ligne : le 24/03/2024

Lieu de l'exposition : Domaine du lac de Champos 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse

SEXE : Mâle Femelle Né(e) le : / / Couleur : Fauve Bringé Blanc

NOM du CHIEN :

N° LOF : N°TATOUAGE /PUCE :

Radio des hanches : Sigle sténose : Sigles sélection (APE – AE – SEL) :

NOM DU PERE du CHIEN :

N° LOF du Père :

NOM de la MERE du CHIEN :

N° LOF de la Mère :

ELEVEUR :

PROPRIETAIRE :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

ATTENTION ne pourront pas concourir :
Les Boxers aux oreilles coupées.
Les Boxers à queue coupée

CLASSE D'ENGAGEMENT

Puppy (6 à 9 mois)

Ouverte (15 mois et plus)

Vétéran (8 ans et plus)

Blancs (Plus de 3 mois)

Jeune (9 à 18 mois)

Travail * (15 mois et plus)

Champion concourant **

Baby (3 à 6 mois)

Intermédiaire (15 à 24 mois)

Senior (5 à 8 ans)

Champion non concourant **

Résultat de travail :

N'indiquer que le résultat le plus élevé obtenu par discipline

(*) Adresser impérativement l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par le SCC. En l'absence de ce document, le chien sera inscrit d'office en classe ouverte. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition).

() Adresser impérativement l'attestation de titre de champion prouvant l'accessibilité à ces classes. En l'absence de ce document, le chien concourant sera inscrit d'office en classe ouverte. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition).**

Fait à le 20...

Signature :

Aucun accusé de réception ne sera envoyé.

Utiliser un bulletin par chien engagé (photocopie acceptée)

Pour éviter toute erreur sur les noms, merci d'écrire en MAJUSCULES

(*) A régler par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de : AFB Délégation Rhône-Alpes-Auvergne**

A adresser à :

**CEDIA – NE BOXER
67 rue du Général Leclerc
67202 WOLFISHEIM**

L'AFB organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Classe	Engagement	Tarif jusqu'au 10/03/24	[1]Tarif Adhèrent jusqu'au 10/03/24	Tarif du 11/03/24 au 24/03/24	Tarif Adhèrent du 11/03/24 au 24/03/24
Jeune Intermédiaire Ouverte Travail Champion concourant	1 ^{er} chien	36 €	34 €	46 €	44 €
	2 ^{ème} chien	32 €	30 €	42 €	40 €
	3 ^{ème} chien & suivants	27 €	25 €	37 €	35 €
Baby, Puppy, Senior, Vétéran		21 €	19 €	31 €	29 €
Confirmation seule		26 €			
Lot reproducteur, Lot d'élevage, Blanc, Champion non concourant		Gratuit			
Total Engagements Exposition		€			
[1] Numéro d'adhérent à jour de cotisation					

Publicité catalogue

Réception des publicités pour le catalogue avant le **15/03/2024**

A envoyer par mail à la Déléguée :

a-sophie38@orange.fr

½ page couleur à 15 €

€

1 page couleur à 30 €

€

Renseignements :

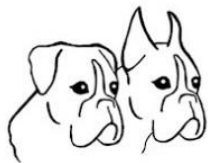
Anne-Sophie PRASSA BUCH

Tél : 0672649794

a-sophie38@orange.fr

***** Total Général**

€



A F B

Association Française du Boxer

DELEGATION RÔNE-ALPES-AUVERGNE

Exposition Nationale d'Élevage (Drôme) 06 et 07 avril 2024

1^{ère} clôture des engagements : le 10/03/2024

Majoration de 10 € entre le 11/03/24 et le 24/03/2024

Clôture définitive des engagements par courrier : le 22/03/2024 - En ligne : le 24/03/2024

Lieu de l'exposition : Domaine du lac de Champos 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse

SEXE : Mâle Femelle Né(e) le : / / Couleur : Fauve Bringé Blanc

NOM du CHIEN :

N° LOF : N°TATOUAGE /PUCE :

Radio des hanches : Sigle sténose : Sigles sélection (APE – AE – SEL) :

NOM DU PERE du CHIEN :

N° LOF du Père :

NOM de la MERE du CHIEN :

N° LOF de la Mère :

ELEVEUR :

PROPRIETAIRE :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

ATTENTION ne pourront pas concourir :
Les Boxers aux oreilles coupées.
Les Boxers à queue coupée nés après le 31/12/2019.

CLASSE D'ENGAGEMENT	<input type="checkbox"/> Blancs (Plus de 3 mois)	<input type="checkbox"/> Baby (3 à 6 mois)
<input type="checkbox"/> Puppy (6 à 9 mois)	<input type="checkbox"/> Jeune (9 à 18 mois)	<input type="checkbox"/> Intermédiaire (15 à 24 mois)
<input type="checkbox"/> Ouverte (15 mois et plus)	<input type="checkbox"/> Travail * (15 mois et plus)	<input type="checkbox"/> Senior (5 à 8 ans)
<input type="checkbox"/> Vétérain (8 ans et plus)	<input type="checkbox"/> Champion concourant **	<input type="checkbox"/> Champion non concourant **

Résultat de travail :

N'indiquer que le résultat le plus élevé obtenu par discipline

(*) Adresser impérativement l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par le SCC. En l'absence de ce document, le chien sera inscrit d'office en classe ouverte. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition).

() Adresser impérativement l'attestation de titre de champion prouvant l'accessibilité à ces classes. En l'absence de ce document, le chien concourant sera inscrit d'office en classe ouverte. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition)**

Fait à le 20...

Signature :

Aucun accusé de réception ne sera envoyé.
Utiliser un bulletin par chien engagé (photocopie acceptée)
Pour éviter toute erreur sur les noms, merci d'écrire en MAJUSCULES

Classe	Engagement	Tarif jusqu'au 10/03/24	[1] Tarif Adhérent jusqu'au 10/03/24	Tarif du 11/03/24 au 24/03/24	Tarif Adhérent du 11/03/24 au 24/03/24
Jeune Intermédiaire Ouverte Travail Champion concourant	1 ^{er} chien	36 €	34 €	46 €	44 €
	2 ^{ème} chien	32 €	30 €	42 €	40 €
	3 ^{ème} chien & suivants	27 €	25 €	37 €	35 €
Baby, Puppy, Senior, Vétérain		21 €	19 €	31 €	29 €
Confirmation seule		26 €			
Lot reproducteur, Lot d'élevage, Blanc, Champion non concourant		Gratuit			
Total Engagements Exposition					€
[1] Numéro d'adhérent à jour de cotisation					

(*) A régler par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de : AFB Délégation Rhône-Alpes-Auvergne**

A adresser à :

CEDIA – NE BOXER
67 rue du Général Leclerc
67202 WOLFISHEIM

Publicité catalogue	
Réception des publicités pour le catalogue avant le 15/03/2024 A envoyer par mail à la Déléguée : a-sophie38@orange.fr	
½ page couleur à 15 €	€
1 page couleur à 30 €	€

L'AFB organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Renseignements :
Anne-Sophie PRASSA BUCH
Tél : 0672649794
a-sophie38@orange.fr

*** Total Général	€
--------------------------	---

Règlement de la 17^e Nationale d'élevage - Domaine du Lac de Champos 26260 St-Donat-sur-l'Herbasse

L'exposition se tiendra les 06 et 07-04-2024

RÉCEPTION DES CHIENS

- Entrée des concurrents à partir de 8h
- Début des jugements à 10h le samedi et 9h le dimanche

PRÉSENTATION

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout « double Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge. Une certaine tolérance peut être cependant acceptée par le juge, seul maître dans son ring.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Classe BABY - Pour les chiens de 3 à 6 mois

Classe PUPPY - Pour les chiens de 6 à 9 mois

Classe JEUNE - Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois.

Classe INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois

Classe OUVERTE - Pour les chiens de 15 mois et plus

Classe TRAVAIL - Pour les chiens de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe Travail (joindre une copie à la feuille d'inscription) délivrée par la SCC.

Classe CHAMPION (CONCOURANT) – Pour les chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays Membres de la F.C.I. et Champions internationaux de la F.C.I. âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition (joindre une copie de l'homologation).

Classe SENIOR - Pour les chiens de 5 à 8 ans.

Classe VÉTÉRAN - Pour tous les chiens de 8 ans et plus.

Boxers Blancs Les Blancs seront jugés dans une classe unique, âge et sexe confondu, sans jugement détaillé, sans qualificatif, ni classement, par l'ensemble des juges en début du ring d'honneur. Seul le Meilleur sera récompensé. L'inscription au catalogue de l'expo sera gratuite.

Rappel: les Blancs ne rentrent pas dans le quota pour l'attribution du CACC et CAJ ni du challenge de l'AFB.

CHAMPION non concourant pour les chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I., Champions internationaux de la F.C.I., et Champions du Club. (Dans cette classe les chiens ne sont pas classés, ils sont seulement présentés sur le ring d'honneur et ne peuvent pas participer au Best in Show).

Lot de Reproducteur - Composé du reproducteur présent et d'au moins 5 produits tous présents en classe individuelle, quelle qu'elle soit. Produits issus de 3 portées minimum avec au moins 2 femelles, pour les mâles. Produits de 2 portées minimum pour les femelles.

Lot d'élevage - Composé de 3 sujets, au moins, de même couleur déjà engagés en classe individuelle quelle qu'elle soit et issus du même élevage.

Les engagements pour ces 2 dernières classes peuvent être pris sur place avant le début du ring d'honneur.

Junior handling: Autorisé pour les enfants de 7 à 17 ans avec un chien engagé à l'exposition. Le gabarit du boxer doit être en rapport avec la taille du jeune. Celui-ci doit avoir la possibilité physique de maîtriser son chien en toute circonstance.

Les chiens agressifs avec leurs congénères ou peureux ne sont pas autorisés. Le junior handler restera sous la vigilance et la responsabilité de l'adulte qui l'inscrit au junior handling pendant toute la durée de la présentation. L'inscription au junior handling est gratuite et se fera le samedi avant le début du ring d'honneur. Tous les junior handler seront récompensés.

Parade des Champions - Les chiens participants à cette parade devront être inscrits en classe *Champion non concourant* en précisant le palmarès (titre de beauté ou de travail) du ou de la Championne. *Il n'y aura pas d'engagement au poteau pour cette classe.* L'inscription est gratuite. La parade se fera le dimanche avant le ring d'honneur.

DROITS D'ENGAGEMENT

Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et resteront acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut être présenté.

REFUS OU EXCLUSIONS

1) des engagements - l'organisation se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2) des chiens - à leur entrée les chiens seront examinés par le service vétérinaire et pourront être refusés :

Les chiens paraissant malades ou enrhumés, les chiens atteints de maladie de peau, les chiens aveugles ou estropiés, les chiens dangereux, Les chiens monorchides, cryptorchides ou atrophiés (ceux-ci ne pouvant être jugés).

La décision du service vétérinaire est sans appel. Dans ces différents cas, les engagements ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. En aucun cas, un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

En aucun cas, un chien absent au moment des jugements ne sera examiné par la suite pour être classé, mais le juge à la faculté de l'examiner et de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. La société organisatrice se réserve le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges.

Dans un premier temps, tous les chiens seront jugés et qualifiés. Les 4 meilleurs, sans précision du classement, seront retenus pour le ring d'honneur de l'après-midi.

Les qualificatifs attribués seront:

Pour les classes « Baby et Puppy » :

Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur

Pour toutes les autres classes :

Excellent, Très Bon, Assez Bon, Insuffisant

RING D'HONNEUR

A partir de 14h00 (ou au terme de tous les jugements).

Dans le ring d'honneur, les membres du jury examineront les lots d'élevage et les lots de reproducteurs.

Puis les 4 sujets retenus seront appelés pour connaître leur classement et recevoir leurs récompenses.

Il sera alors procédé à l'attribution, éventuelle, des médailles, des CAJ et R-CAJ, des CACC et R-CACC, et à la désignation des meilleurs sujets.

ATTRIBUTION DES CAJ et R-CAJ

Si le nombre de **15 Boxers présentés** est atteint pour les classes

Jeune, sont rappelés sur le ring d'honneur les 1^{ers} et 2^{èmes} des classes Jeune. Le CAJ peut être attribué au meilleur mâle (couleurs confondues)

et à la meilleure femelle (couleurs confondues), la R-CAJ au 2^{ème} meilleur mâle et à la 2^{ème} meilleure femelle (couleurs confondues). Les 2 CAJ reçoivent également une médaille de Bronze.

Les 4 meilleurs jeunes seront élus **vainqueurs de l'année jeune**.

NB : Le propriétaire qui a déjà obtenu 2 CAJ sous 2 juges différents (titre de Champion homologué ou pas) devra indiquer ou faire indiquer à la fin de son classement qu'il ne participera pas à l'attribution du CAJ et de la R-CAJ. Il devra se retirer et c'est le chien placé juste après lui dans sa classe qui pourra, lui, y participer. Cependant c'est le Boxer classé 1^{er} qui concourra pour le Meilleur Jeune.

ATTRIBUTION DES CACS-J et des CACS-V

CLASSE JEUNE

Le juge donne le CACS-J de la SCC selon la qualité des chiens. Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1er EXCELLENT » en classe Jeune. Un CACS-J de la SCC ne peut être décerné que si le chien en question a été considéré comme étant de qualité supérieure. L'octroi du CACS-J de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ».

Aucune Réserve CACS-J de la SCC ne peut être octroyée.

CLASSE VÉTÉRAN

Le juge donne le CACS-V de la SCC selon la qualité des chiens. Un CACS-V de la SCC ne peut être décerné que si le chien en question a été considéré comme étant de qualité supérieure. L'octroi du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ».

Aucune Réserve CACS-V de la SCC ne peut être octroyée.

CACS, R-CACS, MÉDAILLES, TITRES DE VAINQUEURS DE L'ANNÉE

Sont rappelés sur le ring d'honneur les 1^{ers} et 2^{èmes} des classes Intermédiaire, Ouverte et Travail (et les 1^{ers} des classes Champion uniquement pour le titre)

Sont alors attribués : 1 CACS et 1 Médaille d'Or au meilleur mâle et à la meilleure femelle de chaque couleur. 1 R-CACS et 1 Médaille d'Argent au 2^{ème} meilleur mâle et à la 2^{ème} meilleure femelle de chaque couleur. Les 4 titres de vainqueur de l'année sont décernés aux meilleurs mâles et aux meilleures femelles désignés entre les CACS et les 1^{ers} des classes Champions.

CACC et R-CACC

Si le nombre de **60 Boxers présentés** est atteint (hors Babies et Puppies), sont rappelés sur le ring d'honneur : les médaillés d'or et d'argent et les 1^{ers} et 2^{èmes} des classes Champion concourant.

Le CACC peut être attribué au meilleur mâle (couleurs confondues) et à la meilleure femelle (couleurs confondues), la R-CACC au 2^{ème} meilleur mâle et à la 2^{ème} meilleure femelle.

*NB : Le propriétaire qui a déjà obtenu 3 CACC sous 3 uges différents (titre de Champion homologué ou pas) devra indiquer ou faire indiquer à la fin de son classement qu'il ne participera pas à l'attribution du CACC et de la R-CACC. Il devra se retirer et c'est le chien placé juste après lui dans sa classe qui pourra, lui, y participer. Cependant c'est le Boxer qui a obtenu la médaille d'Or (***) ou qui a été classé 1^{er}(***) qui concourra pour le Meilleur sujet de l'Exposition.*

MILLEURS SUJETS DE L'EXPOSITION

Un meilleur **Espoir** sera désigné comme le meilleur des classes Baby et Puppy.

Un meilleur **Jeune** sera désigné comme le meilleur des classes Jeunes. Seront également désignés un meilleur Senior et un meilleur Vétéran.

Concourront pour le Meilleur sujet de l'Exposition

(hors classes Baby, Puppy et Champions non concourant):

- le meilleur Jeune, Senior, Vétéran,
- Pour les mâles adultes (voir paragraphe ci-dessus***) : Le CACC mâle si aucun vainqueur de l'année mâle s'est retiré, ou le vainqueur de l'année Mâle Fauve ou Bringé qui s'est retiré et le CACC Mâle s'il est d'une couleur différente.
- Pour les femelles adultes (voir paragraphe ci-dessus ***) : Le CACC Femelle si aucun vainqueur de l'année femelle s'est retiré, ou le vainqueur de l'année Femelle Fauve ou Bringée qui s'est retiré et le CACC Femelle s'il est d'une couleur différente.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation fondée sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements (attendu qu'ils sont sans appels), devra être formulée par écrit dans l'heure de l'événement qui l'aura motivée et être accompagnée d'une caution de **100 €**, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elle est reconnue sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres présents du comité de l'AFB.

ANNULLATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

RESPONSABILITÉ

La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les chiens dangereux ne seront pas admis.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être connue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Dans tous les cas non prévus au présent règlement, les règlements de la Société Centrale Canine seront appliqués.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et concours organisés par l'AFB :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,
 - ceux qui auront fait une fausse déclaration,
 - ceux qui auront omis de signaler à la fin de leur classement l'obtention de 2CAJ ou de 3 CACC et omis de se retirer lors de l'attribution des certificats : CAJ, R-CAJ, CACC, R-CACC,
 - ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité,
 - ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de l'AFB,
 - ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre.
- Les sanctions seront prononcées conformément aux Articles 4 et 8 du Règlement Intérieur de l'Association Française du Boxer.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination ou du passeport européen.

Pour les Boxers des exposants étrangers, la vaccination antirabique doit avoir été pratiquée depuis plus d'un mois, le certificat devra avoir été authentifié par les autorités vétérinaires du pays d'origine, garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays et être traduit officiellement en langue française.

Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONFIRMATION

Âge de confirmation : 12 mois minimum.
Les confirmations se feront au terme des jugements. Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devrez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ou émanant d'un pays membre de la FCI ou reconnu par la FCI, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

La vente de chiots est interdite dans le périmètre de l'exposition.

Attention ne pourront pas concourir : les boxers aux oreilles coupées. Les boxers à queue naturellement courte ou à queue coupée.

Validé par l'AFB

Restauration

Restauration rapide sur place tout le week-end :
Formule petit déjeuner, snacking...

Repas de gala samedi 06-04-2024, à partir de 19H30
Soirée animée par le groupe Smileys
Remise des prix du Challenge de l'AFB

Menu à 39 € (Attention places limitées à 80)

Kir châtaigne ou cassis ou jus de fruits.

Salade Océane (salade verte, saumon fumé, oeufs de lumps et crevettes marinées).

Suprême de pintade sauce aux cèpes.
Gratin de ravioles de la mère Maury et flan de légumes.

Tarte fraise-myrtille.

Boissons comprises : Eau minérale, Côtes du Rhône 75 cl, Chardonnay 75 cl, café

Menu enfant à 10 € : Jus de fruits / plat du menu adulte / glace vanille



Menu régional à 12 €, pour le dimanche midi

Diots de Savoie cuisinés

Ravioles de Royans

Flan pâtissier

Café

Les repas de gala de samedi soir et les repas régionaux de dimanche midi sont à réserver sur le site de l'Association Française du Boxer : <https://www.afboxer.com>

Informations

Horaires :

- Samedi : Accueil des participants à 08h30 / Début des jugements à **10h00** précises.
- Dimanche : Accueil des participants à 8h00 / Début des jugements à **09h00** précises.

Caution :

Une caution de 10 euros sera demandée par numéro de dossard. Elle sera restituée après les jugements.

Règlement pour le Junior Handling :

Le junior handler présentera son chien sur le ring d'honneur le samedi à la fin de tous les jugements.

Autorisé pour les enfants de 7 à 17 ans. Le Junior Handler devra s'inscrire sur place le samedi avant 12 h, avec un chien engagé à l'exposition. Pour des raisons d'organisation, les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître à l'adresse mail suivante : a-sophie38@orange.fr

Le gabarit du boxer doit être en rapport avec la taille du jeune. Celui-ci doit avoir la possibilité physique de maîtriser son chien en toute circonstance. Les chiens agressifs avec leurs congénères ou peureux ne sont pas autorisés.

Le Junior handling sera supervisé par M. Toumi TRABELSI et jugé par M. Pascal TRIFILIEFF.

Règlement pour la parade des champions (travail et beauté) :

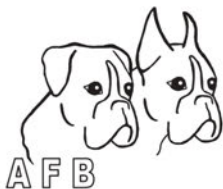
Les champions de travail ou de beauté qui participent à cette parade devront être inscrits en classe Champion non concourant.

Il n'y aura pas d'engagement au poteau pour cette classe.

Cette parade sera le dimanche avant le ring d'honneur.

Pour une parution sur le catalogue de la Nationale d'Élevage, merci d'envoyer une photo de votre boxer avec son palmarès à : a-sophie38@orange.fr





ASSOCIATION FRANÇAISE DU BOXER

Club officiel affilié à la Société Centrale Canine
Association loi 1901 - Siège social : 10 rue Aimé Champin 26450 Charols
Président: Pascal Trifilieff - Mortagne Nord - 33930 Vendays - Montaliver
Email: p.trifilieff@gmail.com

Plan d'accès

La Nationale d'Elevage se déroulera les 06 et 07 avril 2024 au :

Domaine du Lac de Champos

BP2 - 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse (GPS : 45.133409, 5.006676)

- 15 min de Romans-sur-Isère
- 20 min de Tain l'Hermitage (A7)
- 25 min de Valence TGV - 30 min de Valence
- 1 H 00 de Lyon et de Grenoble
- 2 H 30 de Marseille
- 6 H 00 de Paris



L'Assemblée Générale de l'AFB aura lieu au sein du Domaine le vendredi 05 avril 2024 à 17H30 et sera suivie d'un apéritif.

ATTRIBUTION :

- DES CACC ET R-CACC
- DES VAINQUEURS DE L'ANNEE
- DES CACS ET R-CACS
- DES CAJ ET R-CAJ
- DES CACS-J ET DES CACS-V
- DU TROPHÉE PIERO SACCHI



Hébergement

Camping

Camping - Domaine des Ulèzes ****
Route de Romans
26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Tél. (0033) (0)475 478 320
<http://www.camping-des-ulezes.fr/>



Hôtels et gîtes

Hôtel Chartron***
1 Avenue Gambetta
26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Tél. (0033) (0)475 45 11 82

Hôtel Karene ***
455 Rue du soleil
26750 Saint-Paul-les-Romans
Tél. (0033) (0)475 051 250

Cat Hôtel **
7 Allée des Alpes
26300 Bourg-de-Péage
Tél. (0033) (0)475 051 060

Logis Hôtel la Chaumière*
76 Quai Farconnet
07300 Tourmon-sur-Rhône
Tél. (0033) (0)475 08 07 78

Hôtel Magdeleine**
31 Rue Pierre Sénard
26100 Romans-sur-Isère
Tél. (0033) (0)475 023 353

Hôtel Le Clos des Tanneurs ***
Avenue Adolphe Figuet
26100 Romans-sur-Isère
Tél. (0033) (0)475 051 020

B&B hôtel Valence TGV Romans**
25 Rue Traversière
26300 Alixan
Tél. (0033) (0)890 64 97 33

Gîte au Trapèze volant
165 route de Charme
26260 Margès
Tél. (0033) (0)475 457 892